

Restaurant scolaire - Fiche d'inscription ⁽¹⁾

(1) vous pouvez également inscrire votre- vos enfant-s sur le portail famille

à déposer en mairie au plus tard le **20 février 2022**

Mars 2022 ⁽¹⁾

ou Année Scolaire 2021/2022 ⁽¹⁾

(1) cochez la case choisie

Choix du repas *	
1	classique (par défaut)
2	sans viande
3	sans porc

* entourer la formule choisie

Date	1er enfant	2nd enfant
	Nom: Prénom: Classe : Cochez la case pour réserver le repas	Nom: Prénom: Classe : Cochez la case pour réserver le repas
mardi 1	vacances	vacances
jeudi 3	vacances	vacances
vendredi 4	vacances	vacances
lundi 7		
mardi 8		
jeudi 10		
vendredi 11		
lundi 14		
mardi 15		
jeudi 17		
vendredi 18		
lundi 21		
mardi 22		
jeudi 24		
vendredi 25		
lundi 28		
Total repas		

Tarifs en fonction du Quotient Familial que vous aurez fourni à la mairie

	inférieur ou égal à 650	de 651 à 900 compris	de 901 à 1150 compris	de 1151 à 1400 compris	supérieur ou égal à 1401
maternelle	1,29 €	2,51 €	3,42 €	3,76 €	4,16 €
élémentaire	1,34 €	2,71 €	3,63 €	3,97 €	4,37 €
extérieur	6,15 €				

Toute inscription complémentaire réalisée hors délai (suivant règlement intérieur) avant la prise du repas génère un surcoût de 3€ qui sera ajouté automatiquement au tarif habituel.

Règlement : exigible dès l'émission de la facture, par **chèque libellé à l'ordre du Trésor Public** à déposer en Mairie - bureau affaires scolaires (ouverture les lundis et jeudis 8h30-12h/14h-18h, mardis jusqu'à 19h, mercredis 8h30/12h, vendredi jusqu'à 17h) **ou par Carte Bancaire sur le portail famille.**